



# APELC

Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou  
2003-2008

## ANNEXE II

### Bilan de la réalisation des Objectifs et plan d'action 2007-2008

#### 1. Assurer le suivi des activités et la vie de l'association

- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires.
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau.

**Tests de phosphore réalisés, quelques mesures de transparence de l'eau et tests de la municipalités effectués.**

- ⇒ Accroître le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELC

**Réalisé, suivi par Montcalm entente avec Saint-Faustin-Lac-Carré.**

- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires.

**Réalisé, les nouveaux propriétaires rencontrés dès que nous avons les informations à leur sujet.**

- ⇒ L'histoire du lac, réaliser les entrevues pour compléter les travaux de monsieur Claude Trudel.

**Diane Lachaine a communiqué avec Claude Trudel et nous pouvons utiliser ses documents et son travail. Il faudra tenir compte seulement des autorisations à obtenir pour les documents empruntés à d'autres auteurs. Par contre, ce point a été mis en veilleuse cette année, n'ayant pas les ressources humaines disponibles pour mener à bien ce projet.**

## **2. Les installations septiques**

- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques et faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation. **Réalisé**

## **3. Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturation des rives**

- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires et les rives du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeant les lacs et cours d'eau.
- ⇒ Conscientiser les riverains des conséquences graves pour notre lac engendrées par l'érosion causant l'accumulation de sédiments dans le lac.
- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de renaturation. Les résultats de l'étude du littoral effectuée l'été dernier nous interpellent à agir rapidement .
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes.
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac.
- ⇒ La Myriophylle, sensibiliser tous les usagers du lac à l'importance du lavage de tous les équipements provenant d'autres plans d'eau avant leur mise à l'eau.

**RÉALISÉ**

## **4. Assurer des communications régulières avec les membres**

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web.
- ⇒ Rendre disponible l'information via nos babillards.
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an.
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin.
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et de formation.
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que RAL, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt.

**Réalisé**

**RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC**  
**CRELA : conseil régional de l'environnement de Laurentides**